Bergeron Thouin
Associés
Architectes Inc.

Le 17 mars 2015

Projet : Remplacement des casiers d'élèves et ajout de plafonds suspendus dans les aires communes – École secondaire PAT

Dossier : 14090

Objet : ADDENDA N° 1 – Architecture, Électricité

Le présent addenda fait partie intégrante des plans et devis et les complète. Cet addenda sera intégré aux plans « pour construction » qui seront émis après l'ouverture des soumissions.

A-1 ARCHITECTURE

A-1.1 DEVIS

A-1.1.1 DEVIS / FORMULAIRE 1A.1 / ANNEXE À LA SOUMISSION / LISTE DES PRIX VENTILÉS (ZONE CASIERS –VESTIAIRES BLOC A)

.1 **Remplacer** le formulaire 1A.1 par le formulaire 1A.1 ci-joint.

A-1.1.2 DEVIS / FORMULAIRE 1A.3 / ANNEXE À LA SOUMISSION / TOTAL DES PRIX VENTILÉS

.1 **Remplacer** le formulaire 1A.3 par le formulaire 1A.3 ci-joint.

A-1.1.3 DEVIS / FORMULAIRE 1B / ANNEXE À LA SOUMISSION / PRIX SÉPARÉS « INCLUS » À LA SOUMISSION

.1 **Remplacer** le formulaire 1B par le formulaire 1B ci-joint.

A-1.1.4 DEVIS / SECTION 09725 / REVÊTEMENT DE SOL EN RÉSINE ÉPOXYDE

.1 **Ajouter** la section 09725 Revêtement de sol en résine époxyde.

btaa.ca

info@btaa.ca

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny QC
J6A 2T4

Tél.: 450 585-7150
Téléc.: 450 585-7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant QC
J8E 1K4

Tél.: 819 681-7100
Téléc.: 819 681-7039

A-1.1.5 DEVIS / SECTION 09900 / PEINTURE

.1 PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS, 1.1 CONTENU DE LA SECTION, **annuler** les items .14 et .15.

.2 PARTIE 4 – EXÉCUTION, **annuler** l'item 4.5.1.

A-1.1.6 DEVIS / SECTION 10500 / ARMOIRES VESTIAIRES

.1 PARTIE 3 – EXÉCUTION, 3.1 INSTALLATION, **remplacer** l'item .1 par l'item .1 suivant :

« .1 Relier proprement les armoires entre elles, en faire l'assemblage et les fixer à la base de façon à obtenir une planéité parfaite. Ancrer solidement les armoires aux murs de blocs de béton ou de béton. Fixer les bases des casiers à la dalle de béton avec des cornières continues en acier 75 x 75 mm dissimulées pour empêcher tout mouvement.

A-1.2 PLANS

A-1.2.1 PLAN / A-001 / LÉGENDES ET NOTES

.1 **Remplacer** le dessin A-001 par le dessin A-001 ci-joint.

A-1.2.2 PLAN / A-202 / CONSTRUCTION – PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE (SECTEUR CASIERS, BLOC A)

.1 **Remplacer** le dessin A-202 par le dessin A-202 ci-joint.

A-1.2.3 PLAN A-203 / CONSTRUCTION – PLAN DE PLAFONDS REFLECHIS DU REZ-DE-CHAUSSEE (SECTEUR CASIERS, BLOC A)

.1 **Remplacer** le dessin A-203 par le dessin A-203 ci-joint.

A-1.2.4 PLAN A-204 / CONSTRUCTION – PLAN DE PLAFONDS REFLECHIS DU REZ-DE-CHAUSSEE (SECTEUR SPORTIF, BLOC D)

.1 **Remplacer** le dessin A-204 par le dessin A-204 ci-joint.

A-1.2.5 PLAN A-501 / CONSTRUCTION – PLAN DES FINIS MURAUX DU REZ-DE-CHAUSSEE (SECTEUR CASIERS, BLOC A)

.1 **Remplacer** le dessin A-501 par le dessin A-501 ci-joint.

Voir l'addenda E-1 en électricité préparé par Beaudoin Hurens daté du 16 mars 2015, en annexe.

BERGERON THOUIN ASSOCIÉS ARCHITECTES INC. par

Serge Douville, architecte

SD/cp

DROIT D'AUTEUR
Bergeron Thouin Associés Architectes inc. détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par eux ou pour leur compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur ainsi que les cahiers de charges et les cahiers de détails, sont des instruments au moyen desquels ils fournissent leurs services et ils demeurent leur propriété; ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ni être modifiés, à moins d'une entente formelle avec Bergeron Thouin Associés Architectes Inc... Il en est de même pour tout document sur support informatique.

TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AU CHANTIER AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION :

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA SE RÉFÉRER AUX PLANS DES INGÉNIEURS POUR LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES À DÉMOLIR.

PROTÉGER LES PELLICULES ADHÉSIVES DÉCORATIVES SUR LES BLOCS FONTAINES DANS CORRIDORS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA ENLEVER TOUS LES ÉQUIPEMENTS, ACCESSOIRES ET PANNEAUX DE SIGNALISATION FIXÉS AUX MURS DANS LES LOCAUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE PEINTURE. EFFECTUER LEUR RÉINSTALLATION À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION - PLANCHER:

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA RAGRÉER TOUTES LES SURFACES QUI AURONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION, D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET/OU D'ÉLECTRICITÉ.

POUR LA LOCALISATION EXACTE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, DES DIFFUSEURS, DES GRILLES DE RETOUR, ETC. VOIR LES PLANS DES INGÉNIEURS.

PARTOUT OÙ DES APPAREILS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES (HORLOGES, INTERRUPTEURS, PRISES DE COURANT...) ET/OU DES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ONT ÉTÉ ENLEVÉS, OBTURER TOUS LES TROUS ET RAGRÉER LES MURS ET LES PLAFONDS TEL QUE L'EXISTANT,

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA RAGRÉER TOUTES LES SURFACES QUI AURONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION, D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ,

RAGRÉER, RÉPARER, NETTOYER ET PRÉPARER TOUTES LES SURFACES AVANT DE PEINTURER.

NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION PLAFOND RÉFLÉCHI :

LES MURS ET CLOISONS EXISTANTS SONT EN BLOCS DE BÉTON OU EN BÉTON COULÉ.

LES PLAFONDS DE CARREAUX ACOUSTIQUES D'UNE SUPERFICIE DE PLUS DE 13,38m² DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS CONFORMÉMENT AUX NORMES DE RÉSISTANCE SISMIQUE.

LÉGENDE DE DÉMOLITION - PLANCHER :

CLOISON À CONSERVER

LÉGENDE DES CASIERS :

CASIER À ENLEVER

LÉGENDE :

F FONTAINE EXISTANTE À CONSERVER

FINIS DE PLANCHER :

1 ADD

DÉCAPER LA CIRE ET MEULER LE FINI QUARTZ DE LA DALLE DE BÉTON (SABLAGE AU DIAMANT AVEC MEULES FINES) :
– SUPERFICIE: 1065m²±

LF LIMITE DE FINI DE PLANCHER

CODES DES SYMBOLES:

X00 PLANCHERS

CODES DES FINIS:

E00 ÉPOXY SUR BÉTON
XEC EXISTANT À CONSERVER
XEE EXISTANT À ENLEVER

LF LIMITE DE FINI DE PLANCHER

NOTES SPÉCIFIQUES :

(01) CASIERS MÉTALLIQUES SUR BASE MÉTALLIQUE À ENLEVER. QUANTITÉ: 1068

LÉGENDE DE CONSTRUCTION- PLANCHER:

CLOISON À CONSERVER

LÉGENDE DES CASIERS :

NOUVEAU CASIER À FOURNIR ET INSTALLER. 1 ADD

FIXER LES CASIERS AU PLANCHER DE BÉTON AVEC DES CORNIÈRES CONTINUES DE 75mmx75mmx3mm. DISSIMULER LES CORNIÈRES SOUS LES BASES DES CASIERS. FIXER AUX MURS DE BLOCS DE BÉTON AVEC DES VIS

EMPLACEMENT TEL QUE L'EXISTANT.
– COULEUR: TEL QUE P–9369 GRIS ALUMINIUM ÉMAIL AU FOUR DE PERFIX

FINIS DE PLANCHER :

NETTOYER, PRÉPARER LES SURFACES DE LA DALLE DE BÉTON POUR RECEVOIR LES NOUVEAUX FINIS DE PLANCHER SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS. 1 ADD

1 COUCHE D'ÉPOXY CLAIRE (SIKAFLOOR 2002) DE 20 MILS E.F.M ET 2 COUCHES D'URÉTAHNE ALIPHATIQUE (SIKAFLOOR DUOCHEM 942) FINI SATIN DE 3 MILS E.F.M D'ÉPAISSEUR CHACUNE SUR LA DALLE DE BÉTON (VOIR DEVIS).
– SUPERFICIE: 1065m²±

FINITION DE SIKAFLOOR QUARTZITE TROWEL SYSTEM FINI SATIN (VOIR DEVIS). COULEURS TEL QUE L'EXISTANT.

LF LIMITE DE FINI DE PLANCHER

NOTES SPÉCIFIQUES :

(01) NOUVEAUX CASIERS SUPPLÉMENTAIRES AJOUTÉS.

(02) INSTALLER UNE PLINTHE DE CAOUTCHOUC À LA BASE DES NOUVEAUX CASIERS MÉTALLIQUES (VOIR LÉGENDE DES FINIS, PAGE A–501).

LÉGENDE DE CONSTRUCTION- PLAFOND RÉFLÉCHI:

MIROIR DE SÉCURITÉ DE TYPE DÔME COMPLET 360°

MIROIR DE SÉCURITÉ DE TYPE DEMI–DÔME 180°

EC PLAFOND EXISTANT À CONSERVER

Cx CARREAU ACOUSTIQUE ET SYSTÈME DE SUSPENSION (VOIR TYPES DE PLAFONDS) 1 ADD

Gx PLAFOND DE GYPSE (VOIR TYPES DE PLAFONDS)

FP FAUSSE POUTRE DE GYPSE

NOUVEAU LUMINAIRE (VOIR ING.)

TYPES DE PLAFONDS :

TOUS LES PLAFONDS SONT DE TYPE «EC» SAUF INDICATION CONTRAIRE

EC PLAFOND EXISTANT À CONSERVER

G1 GYPSE 16

C1 CARREAUX ACOUSTIQUES
TYPE DE CARREAUX : ARMATUFF DE ARMSTRONG 610mmx 610mmx 19mm AVEC ATTACHES DE RETENUE
SYSTÈME DE SUSPENSION: 15/16" PRÉLUDE RÉGULIER
MOULURE D'OMBRE : NON

TC PLÂTRE OU ENDUIT CIMENTAIRE TEXTURÉ À CONSERVER

BC BÉTON EXISTANT À CONSERVER

JC JOINT DE CONTRÔLE AU PLAFOND DE GYPSE

HAUTEUR DES PLAFONDS :

LA HAUTEUR LIBRE SOUS LES PLAFONDS DE CARREAUX ACOUSTIQUE EST DE 2970± JUSQU'AU PLANCHER FINI SAUF INDICATION CONTRAIRE.

2970 NIVEAU DE PLAFOND À PARTIR DU PLANCHER BRUT

NOTES SPÉCIFIQUES :

(01) NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE (VOIR ING.)

(02) ENDUIT ISOLANT ACOUSTIQUE EXISTANT À CONSERVER SANS AMIANTE.

(03) MIROIR DE TYPE DÔME COMPLET 360° 838mm #FD33 À FOURNIR ET INSTALLER AU PLAFOND (VOIR DEVIS). QUANTITÉ: 6

(04) MIROIR DE TYPE DEMI–DÔME 838mm #HD33 À FOURNIR ET INSTALLER AU MUR (VOIR DEVIS). QUANTITÉ: 8

Projet :

REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET AJOUT DE PLAFOND DANS LES CORRIDORS DU BLOC SPORTIF - ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Titre :

LÉGENDES ET NOTES

Préparé par :	LAURIE BÉLANGER
Vérifié par :	SERGE DOUVILLE
Échelle :	N/A
Émission :	2015-03-02
Révision :	2015-03-13

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

Sceau :

Dossier no : 14090

Dessin no : A-001
ADD 01

DROIT D'AUTEUR

Bergeron Thouin Associés Architectes inc. détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par eux ou pour leur compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur ainsi que les cahiers de charges et les cahiers de détails, sont des instruments au moyen desquels ils fournissent leurs services et ils demeurent leur propriété; ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ni être modifiés, à moins d'une entente formelle avec Bergeron Thouin Associés Architectes Inc... Il en est de même pour tout document sur support informatique.

TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AU CHANTIER AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

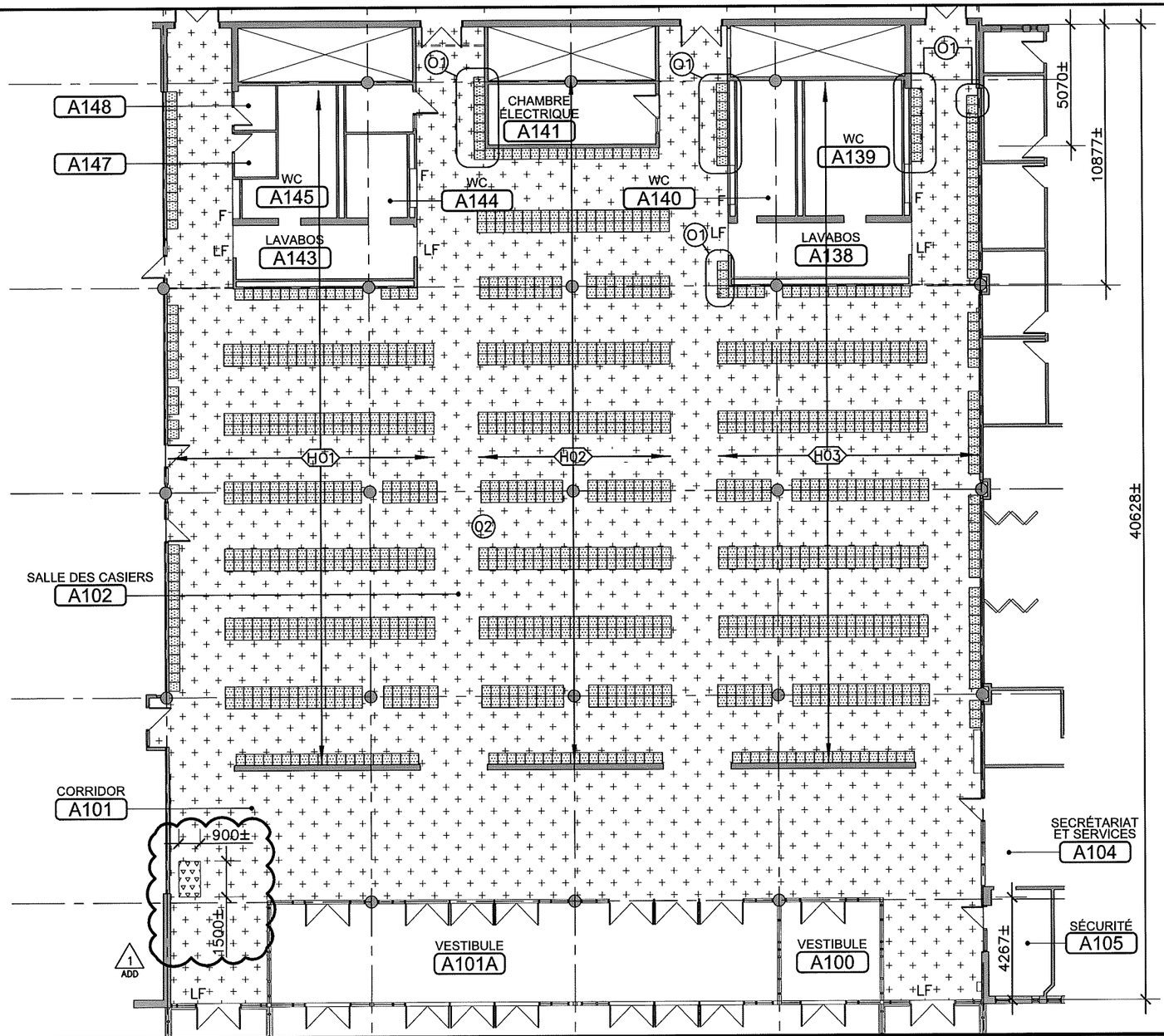

Projet :

REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET AJOUT DE PLAFOND DANS LES CORRIDORS DU BLOC SPORTIF - ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Titre :

CONSTRUCTION -
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
(SECTEUR CASIERS, BLOC A)

Préparé par :	LAURIE BÉLANGER
Vérifié par :	SERGE DOUVILLE
Échelle :	1 : 200
Émission :	2015-03-02
Révision :	2015-03-13

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

Sceau :

Dossier no : 14090

Dessin no : A-202
ADD 01

DROIT D'AUTEUR

Bergeron Thouin Associés Architectes inc. détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par eux ou pour leur compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur ainsi que les cahiers de charges et les cahiers de détails, sont des instruments au moyen desquels ils fournissent leurs services et ils demeurent leur propriété; ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ni être modifiés, à moins d'une entente formelle avec Bergeron Thouin Associés Architectes Inc... Il en est de même pour tout document sur support informatique.

TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AU CHANTIER AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

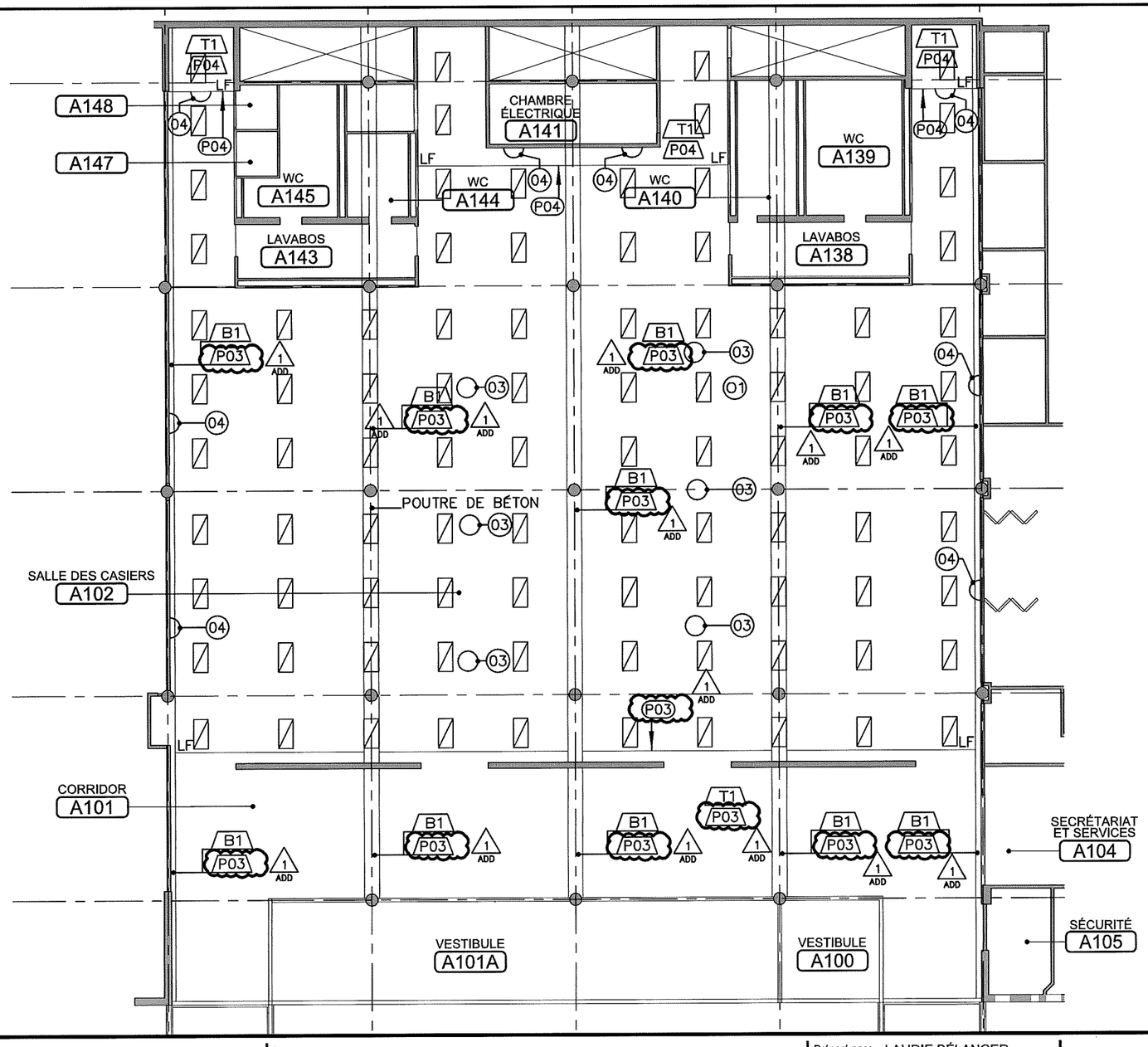

Projet :

REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET AJOUT DE PLAFOND DANS LES CORRIDORS DU BLOC SPORTIF - ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Titre :

CONSTRUCTION - PLAN DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS DU REZ-DE-CHAUSSÉE (SECTEURS CASIERS, BLOC A)

Préparé par :	LAURIE BÉLANGER
Vérifié par :	SERGE DOUVILLE
Échelle :	1 : 200
Émission :	2015-03-02
Révision :	2015-03-13

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

Sceau :

Dossier no : 14090

Dessin no : A-203
ADD 01

DROIT D'AUTEUR

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc. détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par eux ou pour leur compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur ainsi que les cahiers de charges et les cahiers de détails, sont des instruments au moyen desquels ils fournissent leurs services et ils demeurent leur propriété; ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ni être modifiés, à moins d'une entente formelle avec Bergeron Thouin Associés Architectes Inc... Il en est de même pour tout document sur support informatique.

TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AU CHANTIER AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

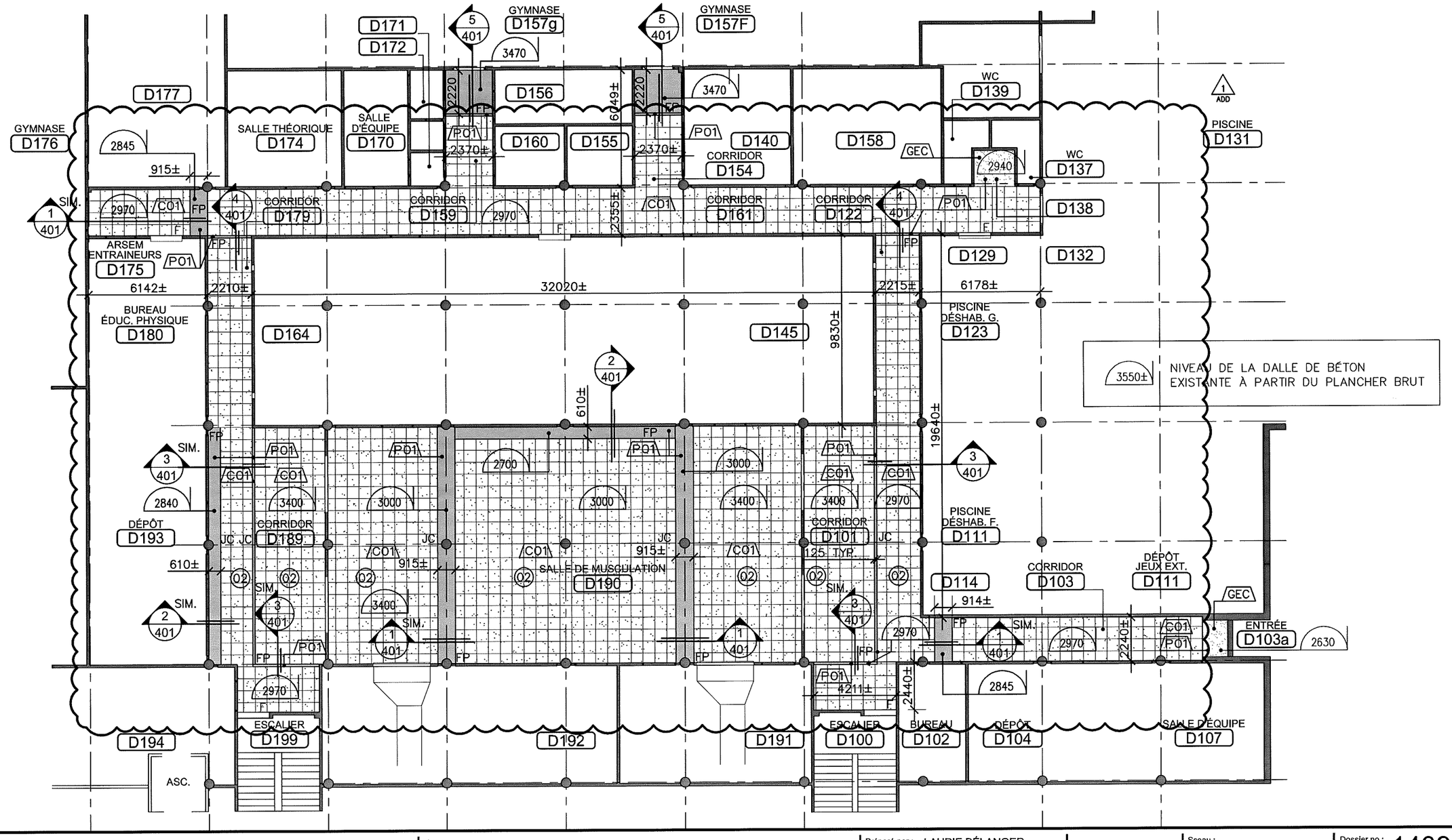

Projet :

REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET AJOUT DE PLAFOND DANS LES CORRIDORS DU BLOC SPORTIF - ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Titre :

CONSTRUCTION - PLAN DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS DU REZ-DE-CHAUSSÉE (SECTEUR SPORTIF, BLOC D)

Préparé par :	LAURIE BÉLANGER
Vérifié par :	SERGE DOUVILLE
Échelle :	1 : 200
Émission :	2015-03-02
Révision :	2015-03-13

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

Sceau :

Dossier no : 14090

Dessin no : A-204
ADD 01

DROIT D'AUTEUR

Bergeron Thouin Associés Architectes inc. détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par eux ou pour leur compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur ainsi que les cahiers de charges et les cahiers de détails, sont des instruments au moyen desquels ils fournissent leurs services et ils demeurent leur propriété; ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ni être modifiés, à moins d'une entente formelle avec Bergeron Thouin Associés Architectes inc... Il en est de même pour tout document sur support informatique.

TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AU CHANTIER AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

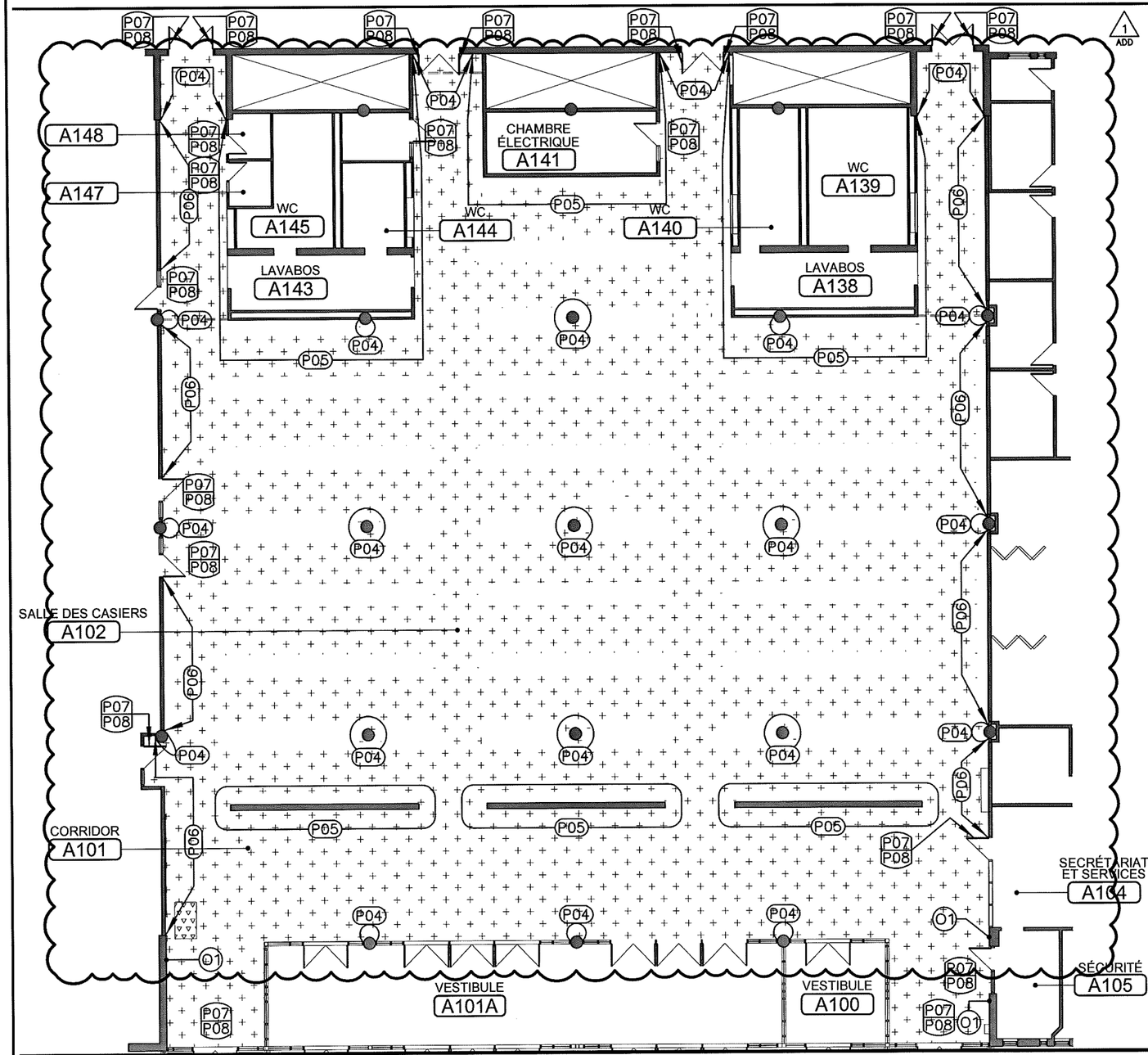

LÉGENDE GÉNÉRALE :

LF — LIMITE DES FINIS MURAUX / LIMITE DES FINIS DE PLANCHER

NOTE : LES SYMBOLES DANS LE CENTRE D'UNE PIÈCE INDIQUENT LA COULEUR DOMINANTE DE CETTE MÊME PIÈCE.

CODES DES SYMBOLES :

- (00) NOTES
- (X00) MURS
- (X00 / X00) PORTES / CADRES
- (X00) PLAFONDS
- PLINTHES

CODES DES FINIS :

- P-- PEINTURE
- H-- PLINTHE DE CAOUTCHOUC

NOTES GÉNÉRALES :

TOUTES LES COULEURS INDIQUÉES DANS LA LÉGENDE SONT À TITRE INDICATIVES ET SERONT DÉTERMINÉES PAR L'ARCHITECTE ET LA DIRECTION DE L'ÉCOLE AVANT LE DÉBUT DU CHANTIER.

GRATTER LA PEINTURE ÉCAILLÉE AUX MURS ET PRÉPARER LES SURFACES DES MURS EXISTANTS AVANT DE REPEINTURER.
PEINTURER TOUS LES CONDUITS DE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUES APPARENTS.

1 ADD

LE BOÎTIER DES LUMINAIRES SERA PEINT EN USINE (VOIR INGÉNIEUR POUR QUANTITÉS ET EMPLACEMENT):
COULEUR #1 RAL 590-6
COULEUR #2 RAL 250-5
COULEUR #3 RAL 440-5

NOTES SPÉCIFIQUES :

(O1) BÉTON APPARENT, NE PAS PEINTURER

LÉGENDE DES FINIS MURAUX :

PEINTURE

1 ADD

DESCRIPTION		
P01	ANNULÉ	
P02	ANNULÉ	
P03	TYPE DE FINI :	PEINTURE
	COMPAGNIE :	BETONEL VIP
	COULEUR :	UNIVERSAL GREY, #00NN 62/000
	FINI :	100% ACRYLIQUE, MAT
P04	TYPE DE FINI :	PEINTURE
	COMPAGNIE :	BETONEL VIP
	COULEUR :	ASIE MINEURE, #17YY 56/627
	FINI :	100% ACRYLIQUE, MÉLAMINE
P05	TYPE DE FINI :	PEINTURE
	COMPAGNIE :	BETONEL VIP
	COULEUR :	NOBLE GREY, #30BB 10/019
	FINI :	100% ACRYLIQUE, MÉLAMINE
P06	TYPE DE FINI :	PEINTURE
	COMPAGNIE :	BETONEL VIP
	COULEUR :	UNIVERSAL GREY, #00NN 62/000
	FINI :	100% ACRYLIQUE, MÉLAMINE
P07	TYPE DE FINI :	PEINTURE
	COMPAGNIE :	BETONEL VIP
	COULEUR :	ASIE MINEURE, #17YY 56/627
	FINI :	100% ACRYLIQUE, SEMI-LUSTRE
P08	TYPE DE FINI :	PEINTURE
	COMPAGNIE :	BETONEL VIP
	COULEUR :	NOBLE GREY, #30BB 10/019
	FINI :	100% ACRYLIQUE, SEMI-LUSTRE

CAOUTCHOUC

DESCRIPTION		
H01	TYPE DE FINI :	PLINTHE DE CAOUTCHOUC
	COMPAGNIE :	JOHNSONITE
	MODÈLE :	STANDARD TOE
	COULEUR :	191-LAZULI
H02	TYPE DE FINI :	PLINTHE DE CAOUTCHOUC
	COMPAGNIE :	JOHNSONITE
	MODÈLE :	STANDARD TOE
	COULEUR :	263-LEAFY
H03	TYPE DE FINI :	PLINTHE DE CAOUTCHOUC
	COMPAGNIE :	JOHNSONITE
	MODÈLE :	STANDARD TOE
	COULEUR :	148-PAPRIKA

Projet :

REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET AJOUT DE PLAFOND DANS LES CORRIDORS DU BLOC SPORTIF - ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Titre :

CONSTRUCTION - PLAN DES FINIS MURAUX DU REZ-DE-CHAUSSÉE (SECTEUR CASIERS, BLOC A)

Préparé par :	LAURIE BÉLANGER
Vérifié par :	SERGE DOUVILLE
Échelle :	1 : 200
Émission :	2015-03-02
Révision :	2015-03-13

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

Sceau :

Dossier no : **14090**

Dessin no : **A-501**
ADD 01

Formulaire 1A.1

ANNEXE À LA SOUMISSION

LISTE DES PRIX VENTILÉS (ZONE CASIERS-VESTIAIRES BLOC A)

COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ILE
Appel d'offres : 15-004

PROJET : ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET
AJOUT DE PLAFONDS SUSPENDUS DANS LES AIRES COMMUNES
15200, rue Sherbrooke Est à Montréal (Québec)

SPÉCIALITÉ	
DÉMOLITION ET RAGRÉAGE (SECTION 02060)	
TRAVAUX DIVERS (SECTION 06000)	
REVÊTEMENT DE SOL EN RÉSINE ÉPOXYDE (SECTION 09725)	
PEINTURE (SECTION 09900)	
ARMOIRES-VESTIAIRES (SECTION 10500)	
ÉLECTRICITÉ	
CAUTIONNEMENT ET ASSURANCES	
CONDITIONS GÉNÉRALES	
PROFITS ET ADMINISTRATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL	
SOUS-TOTAL :	
TPS (5%) :	
TVQ (9,975%) :	
TOTAL:	

Note: Le propriétaire se réserve le droit d'annuler ou d'ajouter certains travaux.

Formulaire 1A.3

ANNEXE À LA SOUMISSION

TOTAL DES PRIX VENTILÉS

COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ILE
Appel d'offres : 15-004

PROJET : ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET
AJOUT DE PLAFONDS SUSPENDUS DANS LES AIRES COMMUNES
15200, rue Sherbrooke Est à Montréal (Québec)

VENTILATION DU MONTANT FORFAITAIRE GLOBAL DE LA SOUMISSION

SPÉCIALITÉ	
DÉMOLITION ET RAGRÉAGE (SECTION 02060)	
TRAVAUX DIVERS (SECTION 06000)	
PLAFOND DE GYPSE (SECTION 09250)	
REVÊTEMENT DE SOL EN RÉSINE ÉPOXYDE (SECTION 09725)	
CARREAUX ACOUSTIQUES ET SUSPENSIONS (SECTION 09511)	
PEINTURE (SECTION 09900)	
ARMOIRES-VESTIAIRES (SECTION 10500)	
ÉLECTRICITÉ	
CAUTIONNEMENT ET ASSURANCES	
CONDITIONS GÉNÉRALES	
PROFITS ET ADMINISTRATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL	
À REPORTER À LA PAGE 2 DE LA FORMULE DE SOUMISSION SOUS-TOTAL :	
TPS (5%) :	
TVQ (9,975%) :	
À REPORTER À LA PAGE 2 DE LA FORMULE DE SOUMISSION (TOUTES TAXES INCLUSES) TOTAL DE SOUMISSION :	

Note: Le propriétaire se réserve le droit d'annuler ou d'ajouter certains travaux.

Formulaire 1B

ANNEXE À LA SOUMISSION

PRIX SÉPARÉS "INCLUS" À LA SOUMISSION

COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ILE
Appel d'offres : NO 15-004

PROJET : ÉCOLE SECONDAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
REMPLACEMENT DES CASIERS D'ÉLÈVES ET
REMPLACEMENT DES PLAFONDS SUSPENDUS DANS LES AIRES COMMUNES

.1 L'entrepreneur indiquera, dans ce document, le prix qu'il a inclus dans sa soumission pour les travaux décrits ci-dessous:

Ce prix inclut: matériaux, main-d'œuvre, conditions générales et particulières de contrat, aménagement de chantier et mesures provisoires, **mais à l'exception des profits et administration, taxes (TPS et TVQ)**.

.2 Si la CSPI décide de retirer les travaux demandés en prix séparés "inclus" à la soumission, ce prix doit inclure : matériaux, main-d'œuvre, conditions générales et particulières de contrat, aménagement de chantier et mesures provisoires, profits et administration, taxes (TPS et TVQ) et tous autres frais afférents inclus.

.1 Le décapage, la préparation et l'application de couches d'époxy et d'uréthane du plancher de béton du secteur des casiers
Prix pour effectuer les travaux de décapage, de sablage et d'application d'une couche d'époxy claire et deux (2) couches d'uréthane aliphatique sur la dalle de béton du rez-de-chaussée (secteur casiers), selon les indications aux dessins et selon les prescription au devis (section 09725)

Total (sans taxes) _____ $
(montant à inclure au formulaire 1A-Liste des prix ventilés)

Conditions générales _____ $

Administration et profits _____ $

Total (sans taxes) _____ $

TPS (5%)_____ $

TVQ (9,975%)_____ $

TOTAL (avec taxes) :_____ $

.2 La réparation d'une section de plancher de quartz sur la dalle de béton du secteur des casiers

Prix pour la préparation et la réparation d'une section de plancher de quartz sur la dalle de béton du secteur des casiers, selon les indications aux plans et selon les prescriptions au devis (section 09725)

Total (sans taxes) _____$
(montant à inclure au formulaire 1A-Liste des prix ventilés)

Conditions générales _____ $

Administration et profits _____ $

Total (sans taxes) _____$

TPS (5%)_____$

TVQ (9,975%)_____$

TOTAL (avec taxes) :_____$

La Commission scolaire se réserve le droit d'ajuster le montant du contrat à la baisse, en déduisant un ou l'autre ou tous les prix séparés ci-haut indiqués.

Prendre note que ce prix séparé "inclus" n'influencera pas l'ordre des soumissions qui est basé sur le prix total de la soumission.

Soumissionnaire (Cie): _____

Signature de la personne
Autorisée à signer la soumission_____

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

Fournir la main-d'œuvre, les matériaux, les outils et l'équipement nécessaires à la préparation de la surface et à l'application des matériaux spécifiés dans la présente section.

1.1 Contenu de la section

.1 Fournir les matériaux et la main-d'œuvre pour :
- .1 La réparation d'une section de revêtement de sol en résine époxyde
- .2 Le décapage et le sablage des surfaces des planchers de béton du secteur des casiers.
- .3 L'application de couche d'époxy et d'une couche d'uréthane sur la surface des planchers de béton du secteur des casiers.
- .4 Le nettoyage final.

1.2 Documents de référence

.1 ASTM E1907 : norme courante pour déterminer l'acceptabilité en termes d'humidité des dalles de béton pour plancher afin de recevoir un revêtement sensible à l'humidité.

.2 ASTM D4263 : indication de la présence de l'humidité dans le béton par la méthode de la pellicule de polyéthylène.

.3 ASTM F1869 : mesurer le taux d'émissions de la vapeur d'eau pour un substrat en béton à l'aide du chlorure de calcium anhydre.

.4 ASTM D4414 : mesure de l'épaisseur de la pellicule humide à l'aide d'une jauge encochée.

.5 ASTM C1583 : méthode d'essai standard pour la résistance à la traction des surfaces de béton et la résistance de liaisonnement ou la résistance à la traction de béton réparé et des matériaux de recouvrement par essai de traction directe (méthode d'arrachement).

.6 I.C.R.I. Directive numéro 03732 : sélection et spécification de la préparation de surface de béton pour les agents de scellement, les enduits et les recouvrements polymères.

1.3 Échantillons

.1 Avant le début des travaux, fournir au Représentant du Client des échantillons de couleurs de 300 mm x 300 mm des revêtements de sol selon les prescriptions des conditions générales.

.2 Les échantillons devront montrer la composition du matériau, son épaisseur, sa couleur et l'adhésif utilisé.

.3 Les échantillons, une fois acceptés, seront marqués et serviront de modèle pour les travaux à effectuer.

1.4 Assurance de la qualité

.1 Les travaux associés à la présente section devraient être exécutés par une entreprise comptant un minimum de cinq ans d'expérience dans l'application d'un revêtement de sol de ce type. L'installateur doit être un « applicateur approuvé » du fabricant de matériaux.

.2 Avant de commencer l'application, organiser une rencontre sur le chantier avec l'entrepreneur, le fabricant des matériaux et le consultant affecté au projet. Discuter de l'ampleur du projet, des méthodes d'application, des détails, faire l'inspection des substrats, les tester et étudier les conditions ambiantes.

.3 Avant le début des travaux, les procédures d'installation alternatives et les recommandations doivent être soumises par écrit et approuvées par le consultant du projet.

.4 Faire une vérification à des emplacements aléatoires, déterminés par le consultant affecté au projet, de l'épaisseur du système de revêtement de sol une fois mûri. Remplir les zones ayant fait l'objet d'une vérification jusqu'à les rendre affleurantes par rapport à l'épaisseur du reste du sol.

.5 Tous les matériaux utilisés doivent provenir d'un seul et même manufacturier.

1.5 Livraison et entreposage

.1 Les matériaux doivent être livrés au chantier dans des contenants non ouverts, porter le nom du fabricant, du produit et indiquer la couleur. L'applicateur doit prendre en note les numéros de lot de tous les matériaux utilisés et les conserver au besoin pour référence.

.2 Entreposer les matériaux à l'intérieur, dans leur emballage original et non endommagé, à un endroit sec et à une température variant de 16°C à 30°C (de 60°F à 85°F).

1.6 Conditions de chantier

.1 Installer des barrières appropriées et une signalisation lisible aux entrées, afin d'éviter la circulation générale et celle des corps de métiers sur le chantier pendant l'application et le mûrissement du revêtement de sol.

.2 Maintenir une température ambiante de 20°C (68°F) pendant l'installation, les 48 heures qui précèdent ou suivent, ou jusqu'au mûrissement complet.

.3 Au moment de l'application, s'assurer de conserver la température minimale du substrat au-dessus de 10°C (50°F) et de toujours la maintenir 3°C (5,5°F) au-dessus du point de rosée.

1.7 Fiche technique

.1 Fournir les instructions relatives à l'entretien des revêtements de sol et les incorporer au manuel d'entretien comprenant toutes les données techniques du produit, les méthodes de nettoyage, les produits de lavage prohibés et ceux recommandés.

1.8 Dessins d'atelier et données techniques

.1 Les dessins d'atelier doivent indiquer les matériaux, l'épaisseur, le fini, les dimensions, la quantité de lisières, leur mise en place (procédé) et les joints.

.2 Fournir des recommandations et instructions concernant le support : qualité, caractéristiques du béton, armature, mise en œuvre, définition des joints, traitements des joints et fissures.

.3 Suivre les prescriptions des « Conditions générales ».

1.9 Garantie

.1 Fournir une garantie écrite stipulant que :

.1 Les matériaux et la main-d'œuvre couverts par la présente section sont garantis pour une période de un an à compter de la date du certificat de fin des travaux.

1.10 Qualifications

.1 Le matériel prescrit doit être fourni par un fabricant ayant les installateurs et les spécialistes compétents pour concevoir, mettre au point et fabriquer le matériel exigé.

.2 Les installateurs doivent être reconnus et accrédités par le fabricant. Ils devront avoir suivi une formation spécifique concernant la pose de matériel requis. Ils devront suivre les instructions et recommandations du fabricant concernant la préparation, l'encollage et la finition. L'Entrepreneur devra faire parvenir une lettre rédigée par le fabricant attestant que l'installateur est toujours un « applicateur approuvé » et parfaitement formé dans l'installation des matériaux spécifiés.

.3 Obtenir d'un seul fabricant les matériaux primaires du revêtement de sol en résine, y compris les apprêts, les résines, les agents de durcissement, les couches de finition ou de protection. Ce fabricant doit posséder au moins dix (10) années d'expérience probante dans la fabrication et la pose des principaux matériaux décrits dans cette section. L'Entrepreneur doit avoir terminé au moins cinq (5) travaux d'envergure et de complexité semblables. Fournir uniquement les matériaux secondaires de type et de source recommandés par le fabricant des matériaux primaires.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1. **Fabricant acceptable** .1 Sika Canada Inc., Pointe-Claire, QC 1-800-933-7452.

.1 À la demande du consultant affecté au projet, un représentant technique de Sika Canada Inc. sera disponible à trois jours d'avis pour fournir des conseils pendant l'installation du système de revêtement de sol, afin d'assurer que l'applicateur respecte les recommandations d'installation du fabricant.

2.2 Matériaux .1 Réparation d'une section de plancher de béton

Sikafloor Quartzite Trowel System

.1 Apprêt : Sikafloor® 156CA 4 m2/L (160 pi2/gal US) appliqué à une épaisseur de 10 mils e.f.m.

.2 Mortier : Sikafloor® 156CA, Malaxer une unité de 10 L (2,6 gal US) de Sikafloor® 156CA avec 80 kg (176 lb) de Sikafloor® Trowel Quartz Aggregate. Ceci produira 55 L (1,9 pi3) de mortier Sikafloor®Trowel Quartz.
Application à 6 mm (1/4 po) d'épaisseur : 9 m2 (97 pi2) de couverture.

.3 Couche de jointement : Sikafloor® 2002, appliqué à une épaisseur de 8-8 mils efm (203 - 285 pi2/gal US)

.4 Couche de finition : Sikafloor® 2002 - 2 - 4 m2/L (80 - 160 pi2/gal US) appliqué à une épaisseur de 10 - 20 mils e.f.m.

.2 Resurfaçage général du plancher de béton en quartz existant

.1 Appliquer une couche d'époxy claire - Sikafloor 2002, épaisseur de 15-20 mils efm. Appliquer deux couches d'uréthane aliphatique au fini satin, deux couches de 2,3 mils efs chacune de Sikafloor Duochem 942 clair au fini satin.

.2 Couleur : couleur identique à celle existante.

.3 Matériaux additionnels : remplir l'ensemble des joints, creux, fissures et toutes autres aspérités de la surface de matériaux additionnels recommandés par le fabricant du produit spécifié.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 Inspection

.1 Avant le début des travaux dont il est question dans cette section, l'applicateur doit inspecter toutes les surfaces de béton, les tester et aviser immédiatement par écrit le consultant affecté au projet et le fabricant de toutes les conditions jugées insatisfaisantes susceptibles de mettre en péril le succès de l'installation du revêtement de sol.

.2 Une fois terminée la préparation de la surface et avant d'appliquer le revêtement, faire les essais qui suivent afin de s'assurer que le béton est adéquat.

.3 Déterminer si la texture de la surface du béton correspond au CSP 3-5 de I.C.R.I.

.4 Évaluer la résistance à la traction du béton avant l'application, en conformité avec la norme ASTM C1583. La résistance à la traction doit être d'au moins 1,5 MPa (210 lb/po^2).

.5 Déterminer s'il y a transmission de vapeur d'eau dans le béton, conformément à la norme ASTM D4263. Il ne devrait y avoir aucune trace visible d'humidité sur une feuille de plastique après 16 à 24 heures. S'il y a effectivement de l'humidité, établir la quantité par un test de chlorure de calcium anhydre, conformément à la norme ASTM F1869. La teneur maximale d'humidité acceptable doit être de 3 lb par 1 000 pi^2.

.6 Évaluer la teneur d'humidité à la surface à l'aide d'un humidimètre à impédance conçu pour le béton, conformément à la norme ASTM E1907. Les résultats acceptables d'essai seront de 4 % ou moins en fonction du poids.

.7 Avant l'application, établir le point de rosée de la surface à recouvrir. L'entrepreneur doit veiller à suivre le point de rosée pendant l'application et le mûrissement initial. La surface doit toujours être maintenue à 3°C (5,5°F) au moins au-dessus du point de rosée pendant l'application et le mûrissement.

3.2 Préparation de la surface

.1 La surface de béton doit être sèche, propre et solide. Éliminer toute trace de poussières, laitance, graisse, huile, saletés, agents de mûrissement ou d'imprégnation, cire, substances étrangères, enduits et matériaux désagrégés de la surface, par un moyen mécanique approprié, par grenaillage, jet de sable ou toute autre méthode recommandée par le fabricant. Texture de la surface CSP 3-5 de I.C.R.I. – voir section installation pour instruction spéciales.

3.2 Préparation de la surface (suite)

.2 Éliminer toutes les projections ou autres conditions susceptibles d'affecter l'installation du revêtement de sol.

.3 Recouvrir les surfaces contiguës, les accessoires fixes et l'équipement d'une toile de protection ou autre moyen adéquat, afin de prévenir les dommages imputables à la projection, au déversement ou tout autre dommage susceptible de subvenir pendant les travaux.

.4 Remplir d'époxy les fissures stabilisées, les joints de contrôle, les marques, creux ou rugosités du béton; employer Sikafloor 261 coloré de la couleur de la matrice principale avec ajout d'extender T pour effectuer un gel époxy.

.5 Les fissures non stabilisées et les joints de dilatation doivent être prolongés dans le système de revêtement de sol et comblés d'un produit flexible; se servir d'un des produits suivants : Sikaflex® 2c NS EZ Mix, Sikaflex® 2c SL ou de Sikaflex® Self-Leveling Sealant, fabriqués par Sika Canada Inc.

.6 Faire des traits de scie dans la dalle de béton à l'arrêt du revêtement époxydique soit dans la transition de chaque revêtement.

3.3 Installation

.1 <u>Réparation d'une section de plancher de béton</u>

.1 Tracer des traits de scie autour de la réparation – la forme de la réparation doit être en forme de carré ou de rectangle. Faire une préparation mécanique CSP 5-6 (pour maximiser l'adhésion avec la dalle de béton qui a été contaminée par les cires.

.1 Appliquer les matériaux en se conformant aux consignes du fabricant.
Couche d'apprêt : Appliquer l'apprêt Sikafloor® 156CA à l'aide d'un racloir et d'un rouleau afin d'avoir une couche uniforme.
Remarque : Le mortier doit être appliqué sur l'apprêt humide. Si l'apprêt devient hors poisse, il faut réapprêter le substrat.

.2 **Mortier de chape :** Maintenir tous les joints de contrôle et de dilatation par le biais de la chape là où l'on prévoit des mouvements. Mettre le mortier Sikafloor® Trowel Quartz sur l'apprêt humide Sikafloor® 156CA et épandre régulièrement à l'épaisseur voulue. Laisser le mortier reposer quelques minutes pour que l'air emprisonné puisse s'échapper. Compacter uniformément et lisser la surface à l'aide d'une truelle de finition en acier inoxydable ne laissant pas de trace.

3.3 Installation (suite)

La chape autour des drains, des changements de niveau ou des rives doit être pliée en recoins à l'équerre et identiques pour maintenir une épaisseur minimale de 6 mm (1/4 po). **Remarque : Ne pas amincir les rebords.**

.3 **Couche de jointoiement :** Laisser le mortier mûrir suffisamment pour accueillir la circulation piétonnière sans danger pour la surface, puis appliquer une ou deux couches de coulis à l'aide de la résine Sikafloor 2002 (A + B) pour remplir et sceller les pores, sans formation de flaques. Laisser la couche de coulis mûrir correctement en ponçant légèrement pour retirer les imperfections entre chaque couche, le cas échéant. Retirer tous les débris du ponçage à l'aide d'un aspirateur industriel. Il est possible que la deuxième couche de coulis soit inutile si le mélange d'agrégats est plus résineux et/ou s'il a bien été compacté à la truelle. La couche de coulis devrait remplir et sceller le mortier de chape et laisser une pellicule fine en surface.

.4 **Couche de finition :** Une fois que la couche de coulis est suffisamment dure, poncer légèrement pour éliminer les imperfections. Retirer tous les débris du ponçage à l'aide d'un aspirateur industriel. Appliquer la couche de finition du Sikafloor® 2002 à l'aide d'un racloir ne laissant pas de trace ou d'une truelle en acier souple puis passer le rouleau afin d'obtenir une texture homogène et un fini brillant. Consulter la fiche technique du produit en question pour plus de détails.

.2 <u>Resurfaçage général du plancher de béton</u>

.1 Décaper les planchers de béton en assurant que toutes les cires (contaminants) ont été enlevées de la surfaces du plancher. Plusieurs décapages peuvent être requis.

.2 Préparer les plancher mécaniquement (sablage au diamant, avec des meules fines afin de ne pas endommager les surfaces), s'assurer toutefois que la surface est bien préparée et assez agressive pour maximiser l'ancrage avec la dalle de béton.

.3 Appliquer une couche d'époxy claire - Sikafloor 2002, épaisseur de 15-20 mils efm afin d'étanchéiser les surfaces et protéger la matrice de quartz.

3.3 Installation (suite)

Retirer tous les débris du ponçage à l'aide d'un aspirateur industriel. Appliquer la couche de finition du Sikafloor® 2002 à l'aide d'un racloir ne laissant pas de trace ou d'une truelle en acier souple puis passer le rouleau afin d'obtenir une texture homogène et un fini brillant. Consulter la fiche technique du produit en question pour plus de détails.

.4 Appliquer deux couches d'uréthane aliphatique au fini satin, deux couches de 2,3 mils efs chacune de Sikafloor Duochem 942. Sikafloor® Duochem 942 peut être appliqué avec un système de pulvérisation sans air comprimé, au rouleau de bonne qualité (ne peluchant pas), au pinceau à poils naturels ou à la raclette. Rouler pour uniformiser. Si une diluation s'avérait nécessaire, utiliser le solvant Sika® Duochem 214. Le temps d'attente entre les couches sera d'environ 8 à 24 heures en fonction des températures.

Veuillez consulter la Fiche technique du produit pour de plus amples renseignements.

.1 Vérifier, au cours de l'application, l'e.f.m. du matériau, conformément à la norme ASTM D4414 pour mesurer l'épaisseur de la pellicule humide à l'aide de jauges encochées.

.2 Le travail, une fois terminé, devrait correspondre aux échantillons approuvés, présenter une épaisseur, un lustre, une couleur et une texture uniformes. La surface finie doit être exempte de défauts susceptibles de nuire à l'apparence et à la performance du produit.

.3 Assurer une protection adéquate jusqu'au mûrissement complet du revêtement de sol.

3.4 Nettoyage

.1 Retirer les rubans et les recouvrements ayant servi à protéger les surfaces adjacentes.

.2 Enlever les matériaux excédentaires et les débris de construction, et en disposer en respectant les règlements en vigueur localement. Laisser le chantier propre.

3.5 Protection

.1 Protéger au besoin le sol, une fois terminé, par des moyens appropriés, des dommages que peut causer le passage des corps de métiers.

.2 Éviter tout contact de l'ouvrage avec l'eau durant le mûrissement, pendant environ 24 h à 20°C (68°F).

.3 Protéger le sol une fois terminé des produits chimiques jusqu'au mûrissement complet, pendant environ 7 jours à 20°C (68°F).

- FIN -

BEAUDOIN HURENS

CLIENT :	**C.S. DE LA POINTE-DE-L'ÎLE**
PROJET :	**ÉCOLE SECONDAIRE DE POINTE-AUX-TREMBLES / REMPLACEMENT CASIERS D'ÉLÈVES ET AJOUT PLAFOND CORRIDORS BLOC SPORTIF**
OBJET :	**ADDENDA # E-1**
N/DOSSIER :	**L5097-51**
DATE :	**16 MARS 2015**

Cet addenda fait partie des plans et devis originaux et doit être reconnu comme faisant partie intégrante des documents contractuels. Les soumissionnaires doivent s'assurer que le coût des travaux affectés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

DOCUMENT INCLUS

Croquis CRE-1 fait partie intégrante du présent addenda.

DESCRIPTION

1.0 ÉLECTRICITÉ

1.1 Plans

1.1.1 **E-101**

- Les luminaires sur ce plan doivent être peints d'une couleur spécifique à l'usine. Trois (3) couleurs distinctes sont requises. Confirmer les couleurs avec l'architecte. Voir croquis CRE-1 ci-joint.

- Les détecteurs de mouvement « D3 » sont éliminés.

FIN DE L'ADDENDA.

304, RUE DU VILLAGE, REPENTIGNY (QUÉBEC) J5Z 1S3
TÉL. : 450-654-3330 COURRIEL : INFO@BEAUDOINHURENS.CA

BEAUDOIN HURENS

Préparé par : **Stéphane Mann, ing.**

/jm
p.j.

N:\1-Projet\5097-51\Mécanique-Électricité\Fichiers sources\Addenda\Addenda (E-1).docx

304, RUE DU VILLAGE, REPENTIGNY (QUÉBEC) J5Z 1S3
TÉL : 450-654-3330 COURRIEL : INFO@BEAUDOINHURENS.CA

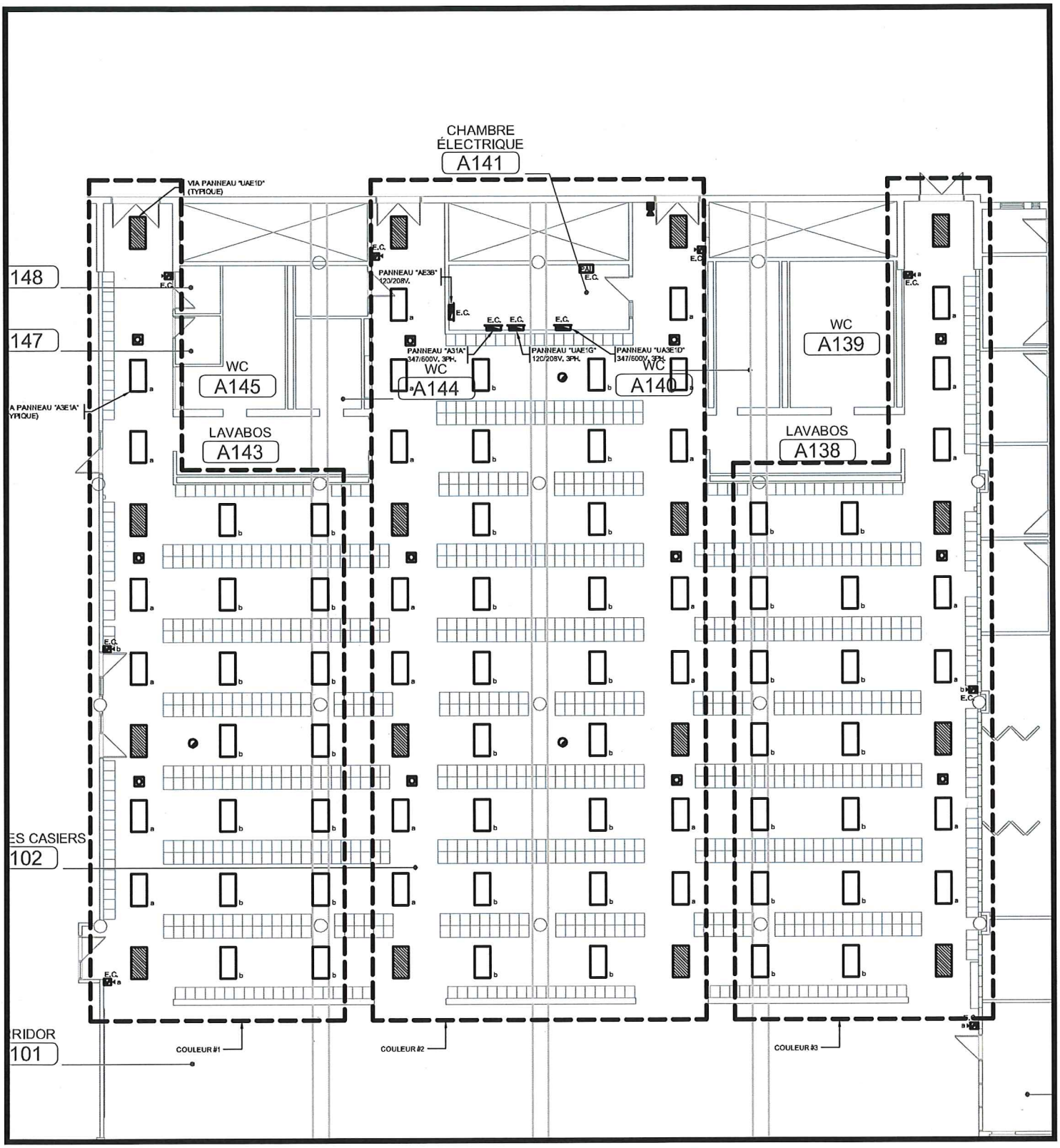

BEAUDOIN HURENS

514-384-4222
bh@beaudoinhurens.ca

PROJET: **ÉCOLE POINTE-AUX-TREMBLES**
RÉFECTION DES CASIERS

TITRE: **ADDENDA #E-1**

INGÉNIEUR
Stéphane Mann
134752
QUÉBEC
2015-03-16

PRÉPARÉ PAR:	VÉRIFIÉ PAR:	DATE:	ÉCHELLE:	RÉFÉRENCE:	DOSSIER:	PLAN No.:
S. DUBOIS	S. MANN	2015/03/16	1:200	E-101	L5097-51	CRE-1

Utilisateur: LeonardS Dernière modification: Mar 16, 2015 - 8:49am
File: N:\1-Projet\5097-51\Mécanique-Électricité\Fichiers sources\Plans\1-Plans à jour\ÉLECTRICITÉ\L5097-51_E-101.dwg